

Les Chèques-Vacances pour les agents actifs de la fonction publique d'État

Épargnez maintenant !

Dès 4 mois épargnés, vous
bénéficiez d'un abondement
de l'État.



HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,
LOISIRS & CULTURE, LOISIRS SPORTIFS, RESTAURATION

Classique ?

ou

Digital ?

*2 formats disponibles
pour tous les usages*



le format papier

- Des coupures de 10, 20, 25 et 50€ non sécables
- Pour régler **sur place** ou à envoyer **par courrier**
- Auprès du **réseau Chèque-Vacances Classic**



l'application de paiement

- Une application pour **payer ses dépenses au centime près**
- Pour régler **sur place, à distance et en ligne**
- Auprès du **réseau Chèque-Vacances Connect**
- Un accès au solde et au compte, **24h/24, 7j/7**



Parce que les vacances c'est essentiel,
vos Chèques-Vacances
sont utilisables
toute l'année



- > Pour toute la famille
- > Auprès du **réseau d'acceptation**
Chèque-Vacances
- > **Valables 2 ans** en plus de l'année d'émission
et **échangeables** en fin de validité*

À TOUT MOMENT

Changez librement le format de vos
Chèques-Vacances sur leguide.ancv.com*

*Voir conditions sur leguide.ancv.com, rubrique Echanges

Comment ça marche ?

Avec les Chèques-vacances, l'État aide ses agents à financer leurs vacances et leurs loisirs

- > Épargnez pendant **4 à 12 mois**
- > Recevez un abondement de l'État de **10 à 35% du montant de votre épargne**
- > Les démarches sont réalisées **100% en ligne**.

Pour qui ?

Vous êtes :

- > Agent public civil de l'État,
- > Militaire,
- > Assistant d'éducation, recruté en application de l'article L.916-1 du Code de l'éducation,
- > Agents des établissements adhérents à l'action sociale interministérielle.

- 30 ans

**Bonification
de 35%**

Ultramarins

**Abattement de
20% sur le RFR**

Agent en situation
de handicap

**Majoration de la
participation de l'État**

Vous pouvez bénéficier du Chèque-Vacances.

Comment en bénéficier ?

À l'aide du simulateur disponible sur

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

- 1 Vérifiez** si votre administration vous permet d'obtenir des Chèques-Vacances.
- 2 Calculez** le montant de vos Chèques-Vacances.
Munissez-vous de votre revenu fiscal de référence (RFR), de votre nombre de parts fiscales et complétez les informations concernant votre situation.
- 3 Indiquez le montant et la durée** souhaitée de votre épargne. Vous connaîtrez ainsi la valeur totale des Chèques-Vacances qui vous sera attribuée.
- 4 Constituez votre dossier** directement en ligne avec vos RIB, bulletins de salaire et avis d'imposition.

À vous l'évasion !

Avec le Chèque-Vacances choisissez la solidarité



Un Modèle Vertueux

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances utilise ses excédents de gestion générés par le Chèque-Vacances pour financer ses programmes d'action sociale.

C'est plus de 286 000 de nos concitoyens les plus fragiles qui accèdent chaque année aux vacances grâce à l'engagement solidaire de toutes les parties prenantes : salariés, professionnels du tourisme et des loisirs, CSE, COS, CAS, Petites Entreprises.

Une innovation sociale qui dure depuis plus de 40 ans et qui n'existe nulle part ailleurs.

2 sites pour vous accompagner dans l'usage de vos Chèques-Vacances

Bénéficiez des Chèques-Vacances
et constituez votre dossier sur :

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Informations au **03 87 18 38 88**



LE **GUIDE** CHÈQUE-VACANCES



Où en profiter ?

Découvrez le réseau de partenaires

leguide.ancv.com

Hébergement, Séjours et transports,
Loisirs et culture, Restauration, Loisirs sportifs


ancv
CHÈQUE-VACANCES

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex - Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442 - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : MAIF. Photos ©Getty Images, ©Shutterstock. Réalisation : CJ by Rebond. Impression : Imprimerie Champagnac - 15000 AURILLAC. Ne pas jeter sur la voie publique.



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE
TRI